



COMMUNIQUÉ

LES MODALITÉS PRATIQUES D'UNE DÉMISSION PACIFIQUE DE FAURE GNASSINGBÉ : Sinon, optons pour un fédéralisme panafricain au Togo !

05 octobre 2017

info@cvu-togo-diaspora.org (qui transmettra)

Le réseau de coordination de l'opposition togolaise se compose à ce jour de 14 partis politiques. C'est donc ensemble, tout en gardant leur identité et leur mode d'action propres, que l'objectif commun a fini par s'imposer à savoir : S'entendre sur les modalités pratiques de démission pacifique d'un Président usurpateur de mandats présidentiels et accessoirement fils de son père autocrate. Le Peuple togolais ne veut plus du « *tel père, tel fils* » ... une monarchie qui prend s'apparente à une République de l'abus du droit.

1. LE PEUPLE TOGOLAIS REFUSE LA DUPLICITÉ ET LE RENOUVELLEMENT DE L'HUMILIATION

Face à un pouvoir soutenu par des organisations internationales, régionales et africaines qui ont pour la plupart légitimé l'autocratie et la contre-vérité des urnes au Togo, le vaillant peuple togolais a enfin retrouvé, après 50 d'ans d'amnésie ou de thaumaturgie favorisée par l'achat institutionnalisée des consciences, l'unité entre les représentants de ses véritables partis d'opposition, les représentants de la Diaspora togolaise indépendante structurés en réseau mondial de coordination, ainsi que les réseaux d'organisations de la société civile au Togo, sont sortis pour réclamer par des manifestations pacifiques, l'application de l'autodétermination du peuple togolais. Il s'agit bien d'une révolution de la fin de l'humiliation politique du peuple togolais.

Cette stratégie unitaire a émergé suite à la persistance des contestations des parties politiques d'opposition dont l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) et les partis alliés au sein d'un regroupement de 14 partis politiques, avec notamment la stratégie courageuse du Parti national Panafricain de son Président Tikpi Atchadam, mais surtout grâce à un peuple togolais patient qui refuse l'humiliation institutionnalisée par la force, l'abus de droit, la privation des libertés au Togo, ce depuis 50 ans d'autocratie. Aussi, le Peuple togolais refuse la duplicité et ne peut accepter que les organisations spécialisées dans le « *politiquement correct* » et connues pour leurs légitimations du système monarchique togolais puissent encore venir les mystifier. Les organisations dont les sigles suivent (ONU, OIF, CEDEAO, UEMOA, UA, etc.) ne peuvent encore renouveler l'humiliation du Peuple togolais avec leurs bureaucraties et leurs silences coupables.

Aussi, l'unité d'action se résume aujourd'hui à :

- **l'application de la Constitution du 14 octobre 1992 dans sa version originelle et non l'application de la version entachée de falsification de Faure Gnassingbé et son système militaro-civil.**

2. DEMISSION DU GOUVERNEMENT DE FAURE GNASSINGBE ET CONSTITUTION D'UN NOUVEAU GOUVERNEMENT

Pour ce faire, le Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise indépendante, composé présentement de 12 structures associatives réparties dans le monde¹, suggère d'inscrire les revendications légitimes du Peuple togolais dans le cadre d'un marathon démocratique. En effet, les techniques diverses et multiples pour gagner du temps n'ont pour objet que de maintenir Faure Gnassingbé et son équipe en poste jusqu'en 2020. Illégitime car Président hors-la-loi depuis 2015, Faure Gnassingbé ne peut dans le contexte actuel prendre des décisions seules. Les décisions doivent faire l'objet d'une approbation et au minimum une non-objection :



- Du réseau de coordination des partis politiques indépendants (l'actuel groupe de 14 partis d'opposition) ;
- Du réseau de coordination de la Diaspora togolaise indépendante (actuellement au nom de 12 structures actives et représentatives ;
- Du réseau des organisations de la société civile (OSC) indépendantes du pouvoir exécutif au Togo y compris les ecclésiastiques représentant les différentes obédiences religieuses du pays.

Autrement dit, toutes les missions de médiation qui étaient bien silencieuses depuis l'usurpation du pouvoir par Faure Gnassingbé en 2015 veulent reprendre du service. Mais, ces missions n'ont qu'une seule chose à inscrire dans leur terme de référence et à réaliser promptement :

- expliquer qu'il n'y a pas de discussion sans la démission immédiate du Gouvernement de Faure Gnassingbé et la constitution d'un nouveau Gouvernement composé de 40 % de la coordination des partis présidentiels, 40 % de la coordination des partis de l'opposition indépendante, de 10 % de la Diaspora togolaise indépendante et de 10 % de la Société civile togolaise.

Ce Gouvernement se verra investi de la mission de conduire le Togo à la manifestation de la vérité des urnes. A ce titre, le Poste de Premier ministre devra s'apparenter à celui d'un Chancelier et la personnalité choisie sur une base consensuelle devra provenir de la société civile ou de la Diaspora avec comme préalable, toutes personnes qui a participé au Gouvernement de Faure Gnassingbé ou de son père est non-éligible à ce poste afin d'assurer une transition sur une base d'éthique, de vérité, de justice et de neutralité exemplaires. C'est cela qui fonde le Togo, le bien commun de tous les Togolaises et Togolaises y compris ceux de la Diaspora.

3. LA DIASPORA PLURIELLE ET UNITAIRE DOIT PARTICIPER AU PROCESSUS DE RENAISSANCE DU TOGO

Personne ne sait qui a finalement invité l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à venir au Togo pour une médiation dont les termes de référence sont au mieux flous, sinon ambigus, donc structurés pour légitimer la position de Faure Gnassingbé. En fait, elle s'est invitée toute seule compte tenu de l'influence des puissances occidentales qui la dirigent.

Est-ce à partir des suggestions du Secrétaire général de l'ONU, Mr Antonio Guterres qui « *a encouragé le Gouvernement et tous les acteurs politiques à s'engager dans un dialogue constructif* » ? Peut-être ! Mais un non-dialogue, qui par définition n'a pas eu lieu depuis la signature de l'accord politique global (APG) de 2006 du fait d'un refus unilatéral de Faure Gnassingbé, ne peut devenir un dialogue « constructif », sauf pour garder au pouvoir Faure Gnassingbé au pouvoir au moins jusqu'en 2020. Mais le Peuple Togolais n'en veut plus de ce faux-semblant de l'ONU et autres bureaucrates. Aussi, la mission de l'ONU par OIF interposé doit être considéré comme une médiation mort-née dès lors que les termes de référence ne portent pas sur les modalités de démission pacifique de Faure Gnassingbé. A ce titre, si l'ONU et l'OIF veulent vraiment aider le Peuple togolais, alors qu'elles s'assurent que Faure Gnassingbé ne va pas vider les coffres du Trésor public et de l'Etat avant de partir, comme ce fut le cas en Gambie pour l'ex-Président autocrate et sanguinaire Yahya Jammeh.

Aussi, la combinaison ONU-OIF pour venir légitimer le maintien au pouvoir de Faure Gnassingbé jusqu'en 2020 n'est pas acceptable et doit être rejetée par l'ensemble du peuple Togolais. Il ne s'agit que d'une légitimation du pouvoir en place pour rester au pouvoir jusqu'en 2020 au minimum et discuter les modalités soit de son départ à cette date, ou carrément son maintien pour deux (2) autres mandats... Bref, une arnaque constitutionnelle franco-onusienne. Le seul moyen d'éviter cela est la démission du Gouvernement actuel de Faure Gnassingbé et son remplacement par un Gouvernement formé de représentants des réseaux de coordination des forces représentant la population togolaise dans son ensemble.

Il faut malgré tout constater que l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), au même titre que l'actuel Ministre de la Fonction publique Gilbert Badjilembayéna Bawara, considèrent la 6e région du Togo à savoir la



Diaspora togolaise, plus de 2,5 millions de personnes, comme une quantité négligeable au point d'assimiler ces Togolaises et Togolais de l'extérieur, à des « *fantômes* ». En effet, l'OIF comme au demeurant l'ONU et le Gouvernement RPT/UNIR de Faure Gnassingbé refusent d'associer la Diaspora togolaise indépendante aux démarches initiées par l'OIF et donc indirectement par la France. Aussi, les journées de manifestation pacifiques, décrétées comme étant « l'ultime avertissement » par les forces de l'alternative au Togo, sont à renouveler.

La Diaspora togolaise indépendante, dans toutes ses composantes plurielles et unitaires, doit participer à la renaissance du Togo. Ce n'est pas l'ONU, ni l'OIF qui, subrepticement, tentent d'exclure ce premier contributeur net en argent du Togo, environ 286 millions de dollars des Etats-Unis en 2016 transférés pour couvrir la défaillance gouvernementale de Faure Gnassingbé qui en a profité néanmoins pour élever la dette togolaise à 83 % de la richesse nationale (Produit Intérieur Brut) et la pauvreté réelle autour de 65 % en 2016. Il y a donc en filigrane un grave problème de patriotisme car outre l'incompétence et la médiocrité, c'est surtout la trahison du peuple togolais qui pose problème. Faure Gnassingbé et les forces de sécurité travaillent pour des puissances étrangères dont les intérêts sont diamétralement opposés à ceux du Peuple Togolais. Ne pas en être conscient, c'est croire que le rêve de Faure Gnassingbé doit constituer une réalité fâcheuse pour les Togolaises et Togolais.

Le seul sujet à l'ordre du jour pour toute médiation est bien simple :

- La démission pacifique de Faure Gnassingbé, du Gouvernement de son Premier ministre Komi Klassou et le transfert des pouvoirs du ministère de l'intérieur, de la défense et des finances à des forces de l'opposition, à la Diaspora et la société civile.

4. FAUT-IL ALLER VERS UNE FÉDÉRATION AU TOGO ?

L'avenir de l'Afrique passe par un fédéralisme des Nations. Mais cette approche de l'unité plurielle ne peut fonctionner sans les valeurs fondamentales du vivre ensemble. Faure Gnassingbé et son système défient toutes les valeurs fondamentales du vivre ensemble. Si le Peuple Togolais refuse collectivement de vivre avec des autocrates, des assassins, des personnalités non respectueuses des droits humains, des droits économiques et sociaux, et tout simplement des adeptes de la « *Loi du plus brutal* » y compris avec une certaine Françafrique interposée, alors il est temps si Faure refuse de démissionner pacifiquement de couper le Togo en plusieurs parties d'une fédération panafricaine. Les alliances peuvent se faire avec des régions voisines au Ghana, au Burkina et au Bénin. L'intangibilité des frontières africaines n'est qu'une vue de l'esprit du colonisateur²...

Mais personne ne veut vivre jusqu'en 2020 avec des usurpateurs de la vérité des urnes au Togo et donc des usurpateurs de l'autodétermination du Peuple togolais.

Aussi, le panafricanisme inscrit dans le nom du parti de Tikpi Atchadam pourrait devenir réalité au Togo plus vite que l'on n'y pense. Alors :

- *Faurevi*³, quand est-ce que tu démissionnes et part sans vider les caisses de l'Etat ? Si tu le fais de suite, tu auras encore un peu de chance d'aller au paradis en ascenseur !!! Sinon, la fédération doit être sérieusement considérée dans le cadre d'une nouvelle République et une Constitution de 1992 mise à jour par le Peuple. Dans ces conditions, une « *Constituante* » s'impose, comme proposée par le représentant du Groupe de Réflexion et d'Action pour le Dialogue (GRAD) dirigé par l'ex-ministre des finances du Togo, Victor Komla Alipui, ce depuis octobre 1992⁴.

Le pouvoir militaro-civil de Faure Gnassingbé a modifié unilatéralement et illégalement la Constitution de 1992. Il est à ce titre illégitime et hors-la-loi depuis 2015. Le Peuple togolais, dans sa grande patience, lui a concédé 2 ans supplémentaire pour démissionner. Mais, il n'a rien compris. Il a pris ce peuple pour des « *peureux* », des « *incapables* » qu'il suffit de mater avec sa garde militaire rapprochée pour qu'il s'éternise au pouvoir. Le peuple



togolais est digne car ne « rend pas le mal pour le mal », mais lui ouvre l'opportunité de saisir la chance de sa vie : le bannissement, une pratique ancestrale africaine qui s'est toujours déroulée de manière pacifique après des palabres africaines intelligentes.

Oui, la question de couper le Togo en deux ou trois, doit se poser car il n'est plus possible de vivre ensemble avec des usurpateurs des droits légitimes du peuple africains. Ceux qui veulent s'accommoder, dans un silence coupable, de la gouvernance de la contrevérité des urnes, du non-respect des droits humains et de la gouvernance économique sans rendre la vérité des comptes publics devront se faire à l'idée que plus de 85 % des citoyens togolais ne veulent plus vivre ensemble avec eux.

L'avenir du Togo passera par le fédéralisme tôt ou tard, en déplaise à tous ceux qui dont saucissonné l'Afrique en plusieurs Etats, dénaturant les Nations par la même occasion. Alors, le « diviser pour régner » d'une certaine puissance post-coloniale ne fonctionne plus au Togo. Faure Gnassingbé et ses affidés officiels et officieux et même ésotériques devront en faire les frais, ne serait-ce que pour que la vérité, la justice, l'économie inclusive, la paix triomphent.

5. L'OPPOSITION : OBTENIR LA NON-OBJECTION SUR LA VENUE DES MISSIONS DE L'ONU, DE L'UA, DE LA CEDEAO

L'ONU et l'OIF se sont déconsidérées en choisissant de ramener la médiation togolaise au rang d'une simple « ancienne Ministre des Affaires étrangères » Mme Aïchatou Mindaoudou qui a légitimé la contrevérité des urnes au Togo, ce en bonne compagnie avec Mr Ibn Chambas, celui qui a permis à la CEDEAO et donc à l'Union africaine et aujourd'hui, l'ONU de continuer à mépriser le Peuple togolais et plus particulièrement sa Diaspora en tentant de noyauter les aspirations à l'autodétermination dont la France a privé ce pays, ce depuis 1963, avec un certain Etienne Gnassingbé Eyadéma. Alors que l'Accord Politique Global (APG) de 2006 s'est déroulé à Ouagadougou avec l'engagement du Chef d'Etat de l'époque, le Togo est « ramené » à des discussions avec une simple ministre adepte du politiquement correct favorisant la légitimation du statut quo. Aussi, le Secrétaire général de l'ONU ferait mieux de ne plus envoyer son représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest, Mr Ibn Chambas, pour des pourparlers dits « dialogues » sans avoir enquêté sur ce spécialiste de la légitimation des contre-vérités des urnes au Togo. Passer de l'ONU vers l'OIF est une astuce qui permet de transférer le contrôle de l'opération « *transition au Togo* » à la France, donc de renforcer une sorte de post-colonisation par les institutions internationales. Bref, il est recommandé à l'ensemble des forces alternatives du Togo d'imposer par la rue :

- leur droit à la non-objection sur toutes les personnalités suspectes envoyées pour venir régler le problème de Faure Gnassingbé, car ils et elles ne viennent pas pour régler les problèmes du Peuple Togolais, mais ont d'autres objectifs, compte tenu de leurs antécédents au Togo.

Les trois principaux réseaux de coordinations à savoir les partis politiques, la Diaspora togolaise indépendante et les organisations de la société civile doivent s'entendre pour que toutes personnalités et institutions qui offrent sa médiation doivent d'abord obtenir la non-objection de ces trois composantes du Togo de demain, et non l'acceptation, parfois monnayée et unilatérale du pouvoir en place, illégitime depuis 2015.

Pour la Direction du Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante

Le Secrétariat général provisoire de la Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante

05 octobre 2017.

Jean-Pierre Akoété Balikpo

Contact : info@cvu-togo-diaspora.org (qui transmettra)

Notes en fin de Communiqué :



¹ Voici une liste non exhaustive de structures associatives de la société civile de la Diaspora qui soutiennent la lutte du Peuple togolais :

1. Collectif pour la Vérité des Urnes - CVU-TOGO-DIASPORA), Vienne, Autriche ;
2. Conseil Mondial de la Diaspora Togolaise, Lille, France ;
3. Diaspora Togolaise Indépendante (DTI) aux Etats-Unis (quelques structures décentralisées) ;
 - a. ...DTI (Etat d'Arizona, USA) ;
 - b. ...DTI (Etat d'Iowa-Nebraska) ;
 - c. ...DTI (Etat du Tennessee-Georgia) ;
 - d. ...DTI (Etat de l'Illinois) ;
4. Etiamé (Bruxelles, Belgique) ;
5. Fédération de la Diaspora Togolaise (Montréal, Canada) ;
6. Letogolais.com (Paris, France) ;
7. Mouvement Mobilisons-Nous – MMM, Etat de New-York, USA ;
8. Synergie Togo (Paris, France) ;
9. Sursaut Togo, Saint Coulitz, France ;
10. Renaissance Togo - (Plusieurs Etats dont Washington D.C, Illinois, USA) ;
11. Togo Debout, France, Paris ;
12. United States Diaspora Council of Togo – USDCT, (Etat de l'Illinois, USA) ;
13. Associations qui n'ont pas souhaité se manifester pour le moment (Allemagne, Belgique, Italie, Royaume Uni, Suisse, etc.).

² Amaïzo, Y. E. (sous la Coordination de) (2002). *L'Afrique est-elle incapable de s'unir ? Lever l'intangibilité des frontières et opter pour un passeport commun*. Avec une préface de Joseph Ki-Zerbo. Editions L'Harmattan : Paris, 652 pages.

³ Sobriquet togolais pour désigner le fils du père...

⁴ Alipui, V. K. (1992). « Togo : le GRAD propose la mise en place d'un gouvernement national transitoire et d'une assemblée constituante ». In *Cvu-togo-diaspora.org*. Accédé le 5 octobre 2017. Voir <http://cvu-togo-diaspora.org/2012/10/18/togo-le-grad-propose-la-mise-en-place-dun-gouvernement-national-transitoire-et-dune-assemblee-constituante/7741>